

64

SCP Béatrice BLUM Sébastien TISSOT Violaine VIGUIER Commissaires de Justice Associés 28 Boulevard Frédéric Mistral- CS 20017 83001 DRAGUIGNAN CEDEX
Tél 04.94.60.64.30 Fax 04.94.68.64.60 scpbv@huissier-justice.fr CCP 88701 D029 40 MARSEILLE - EDF - ADHÉRENT DE L'ADOC Etude ouverte du lundi au jeudi de 08h à 17h et le vendredi de 08h à 12h et de 14h à 17h
Membre d'une association de gestion agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté. Société titulaire d'un office de Commissaires de Justice RCS DRAUGUIGNAN 351 766 159 au capital de 176.331,06 Euros. Numéro d'identification TVA FR8431766159


**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

100055

**ACTE
DE COMMISSAIRE
DE
JUSTICE**

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

ET LE DIX HUIT JUIN

A LA REQUETE DE :

La Société █ - SAS au capital de 4.296.393 euros, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro █ dont le siège social est sis 29 Boulevard Gay Lussac - Immeuble le Grand Bleu - BAT B étage 1 13014 MARSEILLE, prise en la personne de son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes

Ayant pour Avocat constitué LA SELARL FOURMEAUX LAMBERT ASSOCIES, représentée par Maître Jean-Philippe FOURMEAUX, Avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN (83300) – villa Talisman – 1021, Avenue du Colonel Brook – 83700 SAINT RAPHAEL CEDEX

AGISSANT EN VERTU :

- De la copie exécutoire d'un jugement rendu par la 3^{ème} Chambre du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN le 10 décembre 2020, signifié le 26 février 2021 et certificat de non-appel du 14 avril 2021.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Commissaire de Justice soussigné, Maître Sébastien TISSOT, membre de la SCP Béatrice BLUM-Sébastien TISSOT-Violaine VIGUIER, Commissaires de Justice associés, près le Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice à la résidence de DRAGUIGNAN (83300), y demeurant 28 Boulevard Frédéric Mistral,

Certifie m'être rendu ce jour commune de POURCIEUX (83134), sis 6 Rue du Four - cadastré Section AH N°157 et Section AH N°164 (Coordonnées GPS 5°47'13"E 43°28'12"N), à l'effet de dresser le présent procès-verbal de description des lieux.

Là-étant, en présence de :

- ADN SERRURIE, Monsieur CHAUVEAU Alexandre
- Messieurs LOPEZ Thierry et GERARD Michel, en leur qualité de témoins
- Monsieur [REDACTED] petit-fils de Monsieur [REDACTED] [REDACTED] qui m'autorise à pénétrer dans la maison.

Ainsi déclarés.

DESIGNATION

Rien ce portail et photo 1

Sur la commune de POURCIEUX (83134), sis 6 rue du four, une parcelle de terrain sur laquelle est édifiée une maison élevée d'un étage et grenier au-dessus, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : un garage, une cave, une salle d'eau, wc
- Au 1^{er} étage : une cuisine, 3 chambres
- Au 2^{ème} étage : un grenier
- Et jardin non attenant :

Le tout cadastré :

- Section AH n°157, lieudit « 6 Rue du Four », pour une superficie de 58 ca,
- Section AH n°164, lieudit « Rue du Four », pour une superficie de 92 ca,

Soit une contenance totale de 1a 50ca

Je constate que la maison a été divisée en un logement principal sis 6bis Rue du Four, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : wc, cellier
- Au 1^{er} étage : une cuisine avec arrière-cuisine et salon
- Au 2^{ème} étage : 3 chambres et salle d'eau.

Et en un grand studio sis 6 Rue du Four, comprenant :

- Une cuisine avec salon, une salle d'eau, un cagibi et deux chambres.

STUDIO
Cf. photo 2

Au numéro 6 Rue du Four, je pénètre dans le studio comprenant une cuisine avec salon, une salle d'eau, un cagibi et deux chambres.

Selon les déclarations M. [REDACTED] petit-fils de M. [REDACTED]
[REDACTED] le studio serait loué à Monsieur [REDACTED]

PIECE PRINCIPALE AVEC COIN CUISINE
Cf. photos 3 à 6

Depuis la porte palière, j'accède directement à cet espace en forme de L.
Le plafond avec poutres apparentes est peint en blanc.

Les murs sont peints en blanc.

Le sol est carrelé.

COIN CUISINE :

L'entrée du studio ouvre directement sur le coin cuisine.

Le bloc cuisine est implanté sur le mur de gauche.

L'espace cuisine est équipé d'éléments de rangement hauts et bas, d'un évier 2 bacs, d'une hotte aspirante.

Cet espace dispose d'une porte-fenêtre et d'une fenêtre, exposées Nord-Ouest ouvrant sur la rue.

TOILETTES ET SALLE D'EAU

Cf. photos 7 à 10

A gauche de la pièce principale, se situent les toilettes - salle de bains.

Cet espace est de forme rectangulaire.

Le plafond est peint en blanc avec spots lumineux encastrés.

Les murs sont carrelés.

Le sol est carrelé.

Cet espace est équipé d'une douche avec receveur carrelé bâtie au fond de la pièce, d'un toilette et d'un meuble simple vasque surmontée d'un miroir.

DÉGAGEMENT

Cf. photo 71

Cet espace se situe à l'arrière du salon.

Le dégagement est de forme rectangulaire.

Le plafond et les murs sont peints.

Le sol est carrelé.

Cet espace dessert sur la gauche un cagibi et sur le fond une chambre sans fenêtre et sur la droite une deuxième chambre sans fenêtre.

CAGIBI

Cf. photos 12 & 14

Depuis la porte de communication de gauche dans le dégagement, j'accède à cet espace de forme rectangulaire.

Le plafond avec spots lumineux encastrés est peint.

Les murs sont peints.

Le sol est carrelé.

Cet espace abrite le chauffe-eau de l'appartement.

PREMIÈRE CHAMBRE*Cf. photos 15 et 16*

Depuis la porte de communication du fond dans le dégagement, j'accède à cet espace de forme rectangulaire.

Le plafond avec poutres apparentes est peint en blanc.
Les murs sont peints en blanc.

Le sol est carrelé.

Je note que cet espace est dépourvu de fenêtre.

CHAMBRE DE DROITE*Cf. photos 17 et 19*

Dans le dégagement, j'accède à cet espace depuis la porte de communication de droite.

Cet espace est de forme rectangulaire.

Le plafond avec poutres apparentes est peint en blanc.

Les murs sont peints en blanc.

Le sol est carrelé.

Je constate que cet espace est dépourvu de fenêtre.

MAISON PRINCIPALE*Cf. photo 20*

Depuis la porte d'entrée au numéro 6bis Rue du Four, je pénètre dans cette habitation.

HALL D'ENTRÉE*Cf. photos 20 et 21*

Depuis la porte palière marquée au 6B, je pénètre dans le hall d'entrée de forme rectangulaire.

Le plafond et les murs sont peints.

Le sol est carrelé.

Cet espace dessert les toilettes, le cagibi et ouvre sur les escaliers desservant le premier étage.

TOILETTES*Cf. photos 22 à 25*

Depuis la porte de communication de droite dans le hall d'entrée, je pénètre dans les toilettes de forme rectangulaire.

Le plafond et les murs sont peints.

Le sol est carrelé.

Cet espace dispose d'un petit lave-mains.

La partie du mur au niveau du lave-mains est carrelé.

CAGIBI*Cf. photos 26 à 29*

Depuis la porte vitrée à droite de la montée d'escalier, je pénètre dans cet espace de forme rectangulaire.

Le plafond avec plafonnier est peint en blanc.
Les murs sont carrelés.
Le sol est carrelé.
Cet espace est chauffé au moyen d'un convecteur électrique.

MONTÉE D'ESCALIER
Cf. photos 30 à 32

Le plafond et les murs sont peints.
Le sol est carrelé.
Cette montée d'escalier dessert au premier étage la salle à manger avec coin cuisine.

ESPACE SALON - SALLE A MANGER
Cf. photos 33 à 36

La montée d'escalier ouvre directement sur le salon - salle à manger.
Cet espace est de forme rectangulaire.
Le plafond peint en blanc avec spots lumineux.
Les murs sont peints.
Le sol est carrelé.
Cet espace dispose de deux fenêtres exposées Nord-Ouest offrant une vue sur la rue.

COIN CUISINE
Cf. photos 37 à 40

A l'arrière du salon, est implanté le coin cuisine.
Cet espace est de forme rectangulaire.

Le plafond et les murs sont peints en blanc.

Des spots lumineux sont encastrés au plafond.

Le sol est carrelé.

La cuisine est équipée d'éléments de rangement hauts et bas, d'un plan de travail, d'une hotte aspirante avec plaque de cuisson 4 feux.

Sur le côté droit de la cuisine est implantée une arrière-cuisine.

Cet espace est de forme rectangulaire abrite.

Le plafond avec spots lumineux encastrés est peint en blanc.

Les murs sont peints en blanc.

Le sol est carrelé.

DEUXIÈME ETAGE

Cf. photos 41 et 42

Depuis la montée d'escalier dans le salon, j'accède au deuxième étage.

PALIER

Cf. photo 43

La montée d'escalier ouvre sur le palier de forme rectangulaire.

Le plafond et les murs sont peints.

Le sol est carrelé.

Cet espace dessert sur une salle de douche sur la gauche et les trois chambres.

22

SALLE D'EAU
Cf. photos 44 à 47

Depuis la porte palière de gauche sur le palier, je pénètre dans cet espace est de forme rectangulaire.

Cette salle d'eau est sous les toits et dispose d'une fenêtre de toit.

Le plafond est peint avec spots lumineux encastrés.

Les murs sont carrelés.

Le sol est carrelé.

Elle est équipée d'une douche à l'italienne avec paroi de douche, d'un meuble simple vasque et de placards de rangement bâties sur le mur de droite.

CHAMBRE N°1
Cf. photos 48 à 50

Depuis la première porte de communication sur le palier, je pénètre dans cette chambre.

Cet espace est de forme rectangulaire.

Le plafond avec spots lumineux encastrés est peint.

Les murs sont peints.

Le sol est carrelé.

Elle dispose d'une fenêtre de toit et d'une fenêtre exposée Nord-Ouest donnant sur la rue.

CHAMBRE N°2
Cf. photos 51 à 54

Depuis la porte de communication du milieu sur le palier, je pénètre dans cet espace de forme rectangulaire.

Le plafond et les murs sont peints.

Le sol est carrelé.

Elle dispose d'une fenêtre de toit.

Elle est équipée de deux placards de rangement avec portes coulissantes, implanté sur les murs de droite et de gauche.

CHAMBRE N°3
Cf. photos 55 à 58

Depuis la porte de communication de gauche sur le pallier, je pénètre dans cet espace de forme rectangulaire.

Le plafond et les murs sont peints.

Des spots lumineux sont encastrés au plafond.

Le sol est carrelé.

Elle est équipée d'une fenêtre de toit exposée Sud-Est.

JARDIN
Cf. photos 59, 60, 66 et 67

En contrebas de la Rue du Four, se situe le jardin.

Le sol est en gravier.

GARAGE
Cf. photos 61 et 62

Cet espace est aménagé également en garage avec portail.

Le sol est en béton.



A l'arrière de ce garage, est implanté un cagibi de forme rectangulaire.

Les murs sont à l'état brut.

Le sol est à l'état brut.

SUPERFICIE :

Sont annexés au présent procès-verbal le rapport d'expertise, dont certificat de mesurage établi par le Cabinet EXPERT'IMO en date du 18.06.2024 et l'annexe relative aux conditions d'ouverture, de fermeture et pénétration dans les lieux afin de se conformer aux dispositions de l'article R322-2 1 du Code de Procédures Civiles d'Exécutions.

La maison et le studio sont meublés et occupés lors de mon procès-verbal de description.

Selon les déclarations M. [REDACTED] petit-fils de M. [REDACTED]
[REDACTED] le studio serait loué à Monsieur [REDACTED]

La maison principale est occupée par M. [REDACTED]

Mes constatations terminées, je me suis retiré.

75

Plus rien n'étant à constater et les présentes constatations étant seulement descriptives et non limitatives, j'ai de tout ce que dessus dressé le présent procès-verbal de constat, constitué de **DOUZE (12) PAGES**, pour servir et valoir ce que de droit à mon requérant, au cours duquel j'ai pris **SOIXANTE SEPT (67) PHOTOGRAPHIES** dont j'annexe un tirage au présent.

Coût: Mémoire

Le présent acte est signé par
Maître Sébastien TISSOT
Commissaire de Justice associé
SCP BLUM TISSOT VIGUIER
Titulaire d'un Office de Commissaires de Justice





27

<p>SCP Béatrice BLUM Sébastien TISSOT Violaine VIGUIER Commissaires de Justice Associés 28 Boulevard Frédéric Mistral-CS 20017 83001 DRAGUIGNAN CEDEX Tél. 04.94.60.64.30 Fax 04.94.68.64.60 scpbv@huissier-justice.fr EDI-PAIEMENT SECURISE CB EN LIGNE ET PAR TELEPHONE- IBAN CDC FR3440031000010000331967H89 BIC CDCGFRPPXXX SITE INTERNET:http://www.huissier-83-draguignan-var.fr</p> <p>Etude ouverte du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Société titulaire d'un office de Commissaires de Justice - RCS DRAGUIGNAN 351 765 159 - Membre d'une association de gestion agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par carte bancaire ou par chèques libellés à son nom.</p>	<p>COMMISSAIRES DE JUSTICE</p> <p>REFERENCE DEBITEUR :</p>
--	---

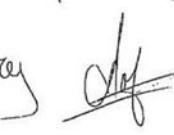
FORMALITES ANNEXES

M'ont prêté assistance aux présentes les intervenants ci-après :

FORCE PUBLIQUE :

SERRURIER: CHAVIEU Alain 

TEMOIN: GERARD Jean Michel 

TEMOIN: LOPOTZ Thérèse 

78

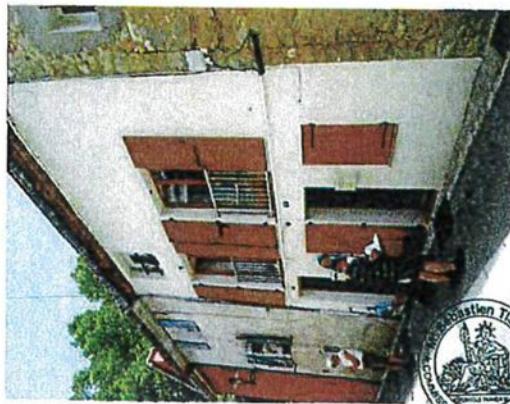


Photo N° : 01



Photo N° : 02



29



Photo N° : 03



Photo N° : 04



80



Photo N° : 05



Photo N° : 06

81



Photo N° : 07



Photo N° : 08

82



83



Photo N° : 11



Photo N° : 12



84

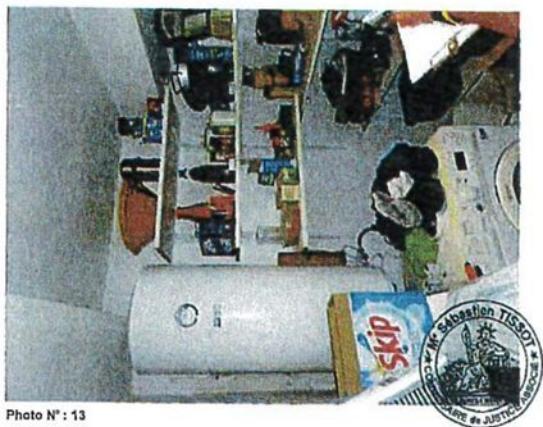


Photo N° : 13



Photo N° : 14

85

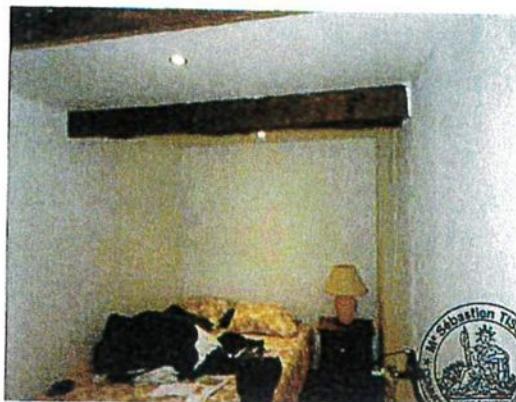


Photo N° : 15



Photo N° : 16



86

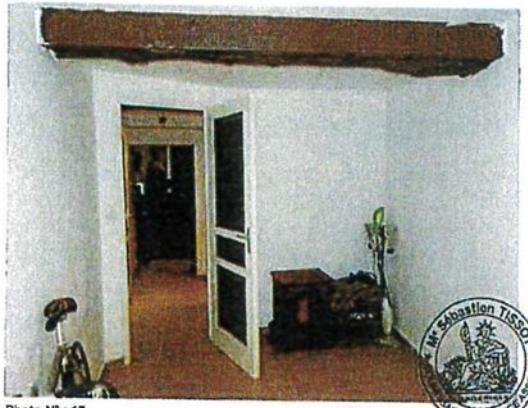


Photo N° : 17

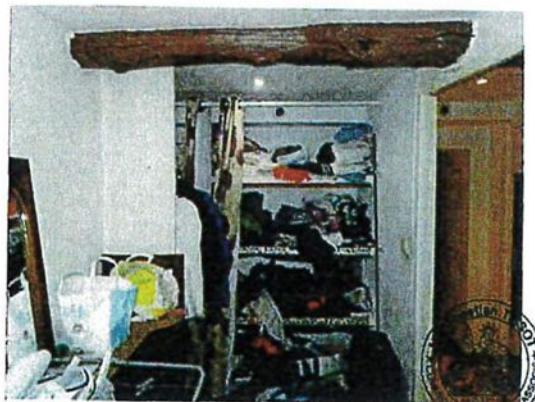
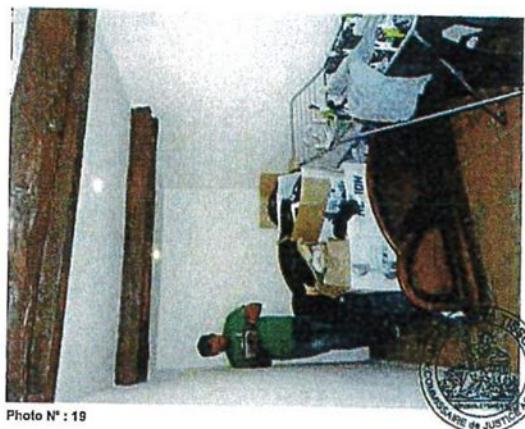


Photo N° : 18



87



88



Photo N° : 21



Photo N° : 22

89



Photo N° : 23



Photo N° : 24

90



Photo N° : 25

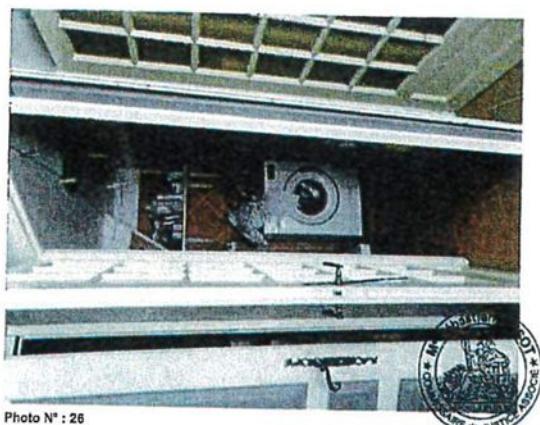
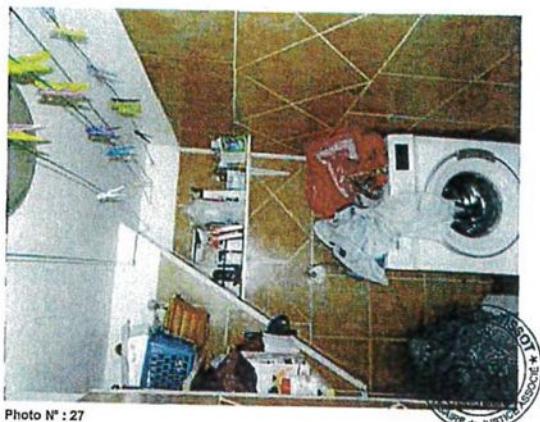


Photo N° : 26

91



92

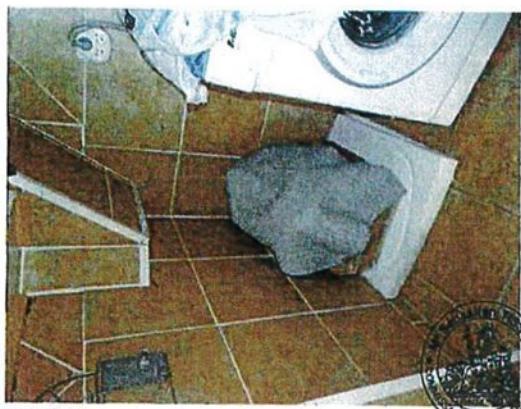


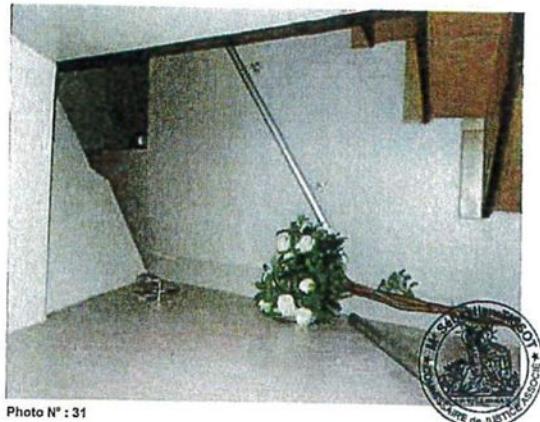
Photo N° : 29



Photo N° : 30



013



gh



Photo N° : 33

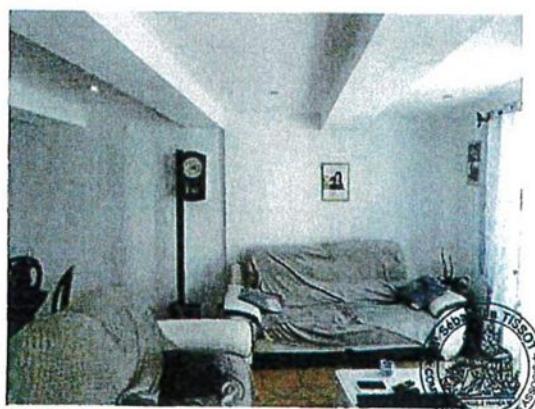


Photo N° : 34

05



96



97



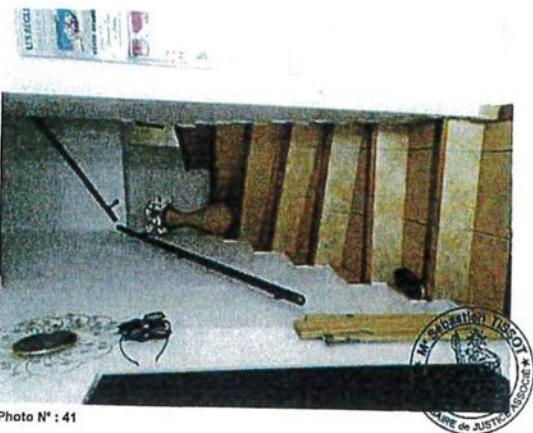
Photo N° : 39



Photo N° : 40



98



99

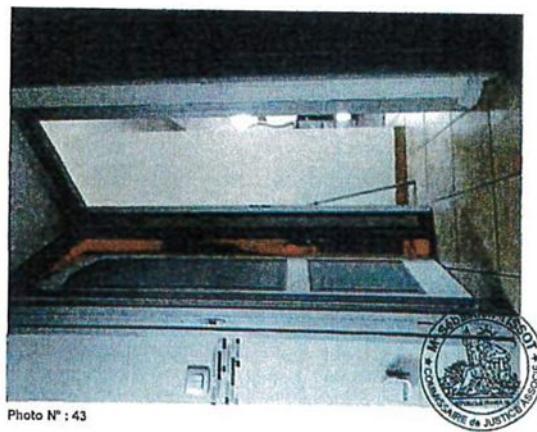


Photo N° : 43



Photo N° : 44



100



Photo N° : 45



Photo N° : 46

101



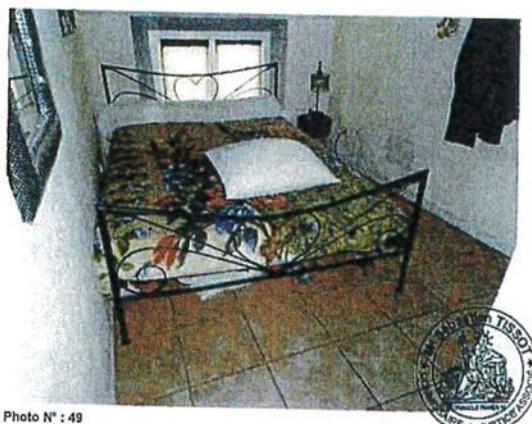
Photo N° : 47



Photo N° : 48



102



103

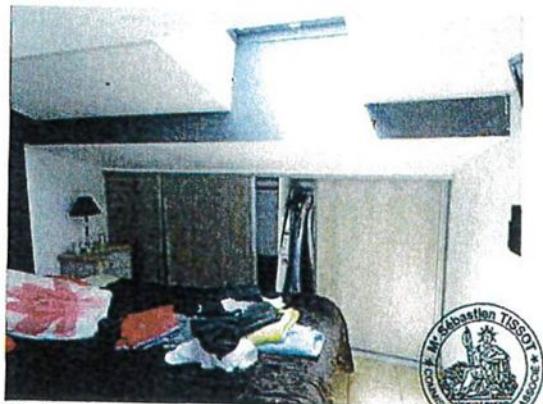


Photo N° : 51



Photo N° : 52

10h



105



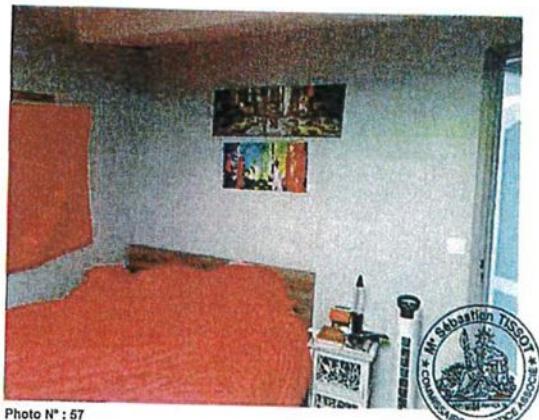


Photo N° : 57



Photo N° : 58



107

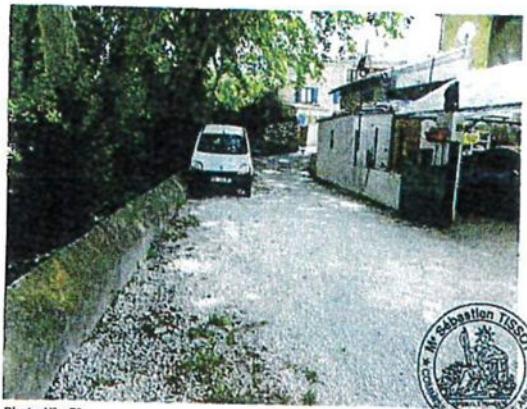


Photo N° : 59

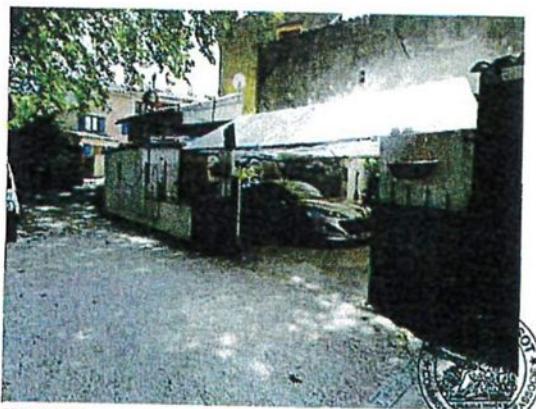


Photo N° : 60





Photo N° : 61

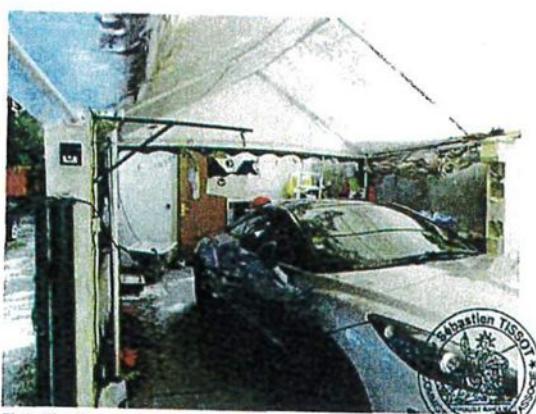


Photo N° : 62

109



Photo N° : 63



Photo N° : 64



MO



Photo N° : 65



Photo N° : 66

11



Photo N° : 67

